

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

La présente fiche d'entrée en relation est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire). Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doivent avoir communiquées au client dès l'entrée en relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

I – L'ENTREPRISE

ELITYA FINANCES S.A.R.L au capital de 13 000 €, immatriculé au RCS de CAEN sous le n° 488 123 217. Son siège social (et agence principale) est situé au 1 Place Maréchal Foch, 14000 CAEN. Une seconde agence est située au 24 Avenue Henry Cheron 14000 CAEN

II – STATUT LEGAUX ET AUTORITE DE TUELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07 005 484 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de proposer des prestations non-indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAM, enregistré sous le numéro E002863 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier, enregistré sous le numéro E002863 auprès de l'ANACOFI ASSURANCE.

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie courtier, enregistré sous le numéro E002863 auprès de l'ANACOFI IOBSP.

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers : conseil indépendant avec recommandation dans le cadre de ce service portant sur une large gamme de contrats de crédits disponibles sur le marché. Le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant (Selon devis défini dans une lettre de mission).

L'activité(s) d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Agent immobilier LOI HOGUET : Carte de Transaction sur Immeuble et Fond de Commerce N CPI 1401 2016 000 006 782 délivrée par la CCI de CAEN (sans détention de fonds). L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

Votre conseiller (ou intermédiaire) dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités auprès de MMA ENTREPRISE sous le numéro 1-128995293. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Montant de la Garantie Responsabilité Civile Professionnelle: 1 500 000€ par sinistre 2 000 000€ pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

Montant de la Garantie Financière : 110 000 €

Ce contrat d'assurance couvre les activités de CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE sur les activités de CIF – IOBSP – IAS – LOI HOGUET.

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

ELITYA FINANCES déclare avoir mis en place et suivre un code de bonne conduite.

III – PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D’ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs et lotisseurs)

ELITYA FINANCES ne prétend pas fonder son analyse sur l’intégralité du marché, mais après une étude approfondie, ELITYA FINANCES SARL a sélectionné un nombre représentatif de partenaires, dont voici la liste des principaux.

Partenaires	Nature	Type d’accord	Mode de rémunération
GENERALI PATRIMOINE	Assureur	Démarchage	Commissions
UAF LIFE PATRIMOINE	Assureur	Démarchage	Commissions
CARDIF	Assureur	Démarchage	Commissions
METLIFE	Assureur	Démarchage	Commissions
ORADEA VIE	Assureur	Démarchage	Commissions
CREDIT AGRICOLE	Banque	Convention d’Affaire	d’Apporteur Commissions
LCL	Banque	Convention d’Affaire	d’Apporteur Commissions
CREDIT MARITIME	Banque	Convention d’Affaire	d’Apporteur Commissions
123 IM	Concepteur financiers	produits Démarchage	Commissions
VATEL CAPITAL	Concepteur financiers	produits Démarchage	Commissions
BOUYGUES IMMOBILIER	Promoteur	Mandat de commercialisation	Commissions
SOTRIM	Promoteur	Mandat de commercialisation	Commissions
FONCIM	Promoteur Lotisseur	Mandat de commercialisation	Commissions
LCV DEVELOPPEMENT	Promoteur Lotisseur	Mandat de commercialisation	Commissions

ELITYA FINANCES communiquera au client qui en fait la demande la liste des autres partenaires avec lesquelles elle a un accord. **Aucune compagnie n’entre dans le capital d’ELITYA FINANCES SARL.**

IV – MODE DE REMUNERATION

CIF et IAS : Le client est informé que pour tout acte d’intermédiation, ELITYA FINANCES est rémunéré par la totalité des frais d’entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l’autorise à commercialiser le produit, auxquels s’ajoute une fraction des frais de gestion annuels qui est au maximum de 90 % de ceux-ci

Au titre de l’accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Dans le cas d’une étude plus approfondie, le conseiller pourra demander au client des honoraires qui lui seront présentés par un devis dont il prendra connaissance, et qu’il devra accepter avant tout versement d’honoraire.

Dans le cas d’un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s’engage à ne pas percevoir les commissions et à vous les reverser rapidement.

IOBSP : ELITYA FINANCES est rémunéré sous forme de commissions rétrocédées pas les partenaires bancaires ne pouvant excéder 1.1 % du montant de votre prêt dans la limite de 4 500 €. Le détail de la commission du conseiller vous sera fourni sur simple demande écrite.

LOI HOGUET : Conformément à la Loi HOGUET, la commission d’ELITYA FINANCES est définie dans le mandat de vente/recherche ou convention de commercialisation.

V – TRAITEMENT DES RECLAMATIONS (ARTICLE 325-12-1 DU RGAMF ET INSTRUCTION AMF N° 2012-07 DU 13/07/12-MAJ 24/04/13, 20/11/13 ET 17/10/2014)

ELITYA FINANCES dispose d'un service de traitement de toute réclamation éventuelle dont les coordonnées sont les suivantes : ELITYA FINANCES S.A.R.L, Service Réclamation – 1 Place Maréchal Foch 14000 CAEN – 02 61 53 55 15 – reclamation@elitya.com.

ELITYA FINANCES s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

En cas de désaccord définitif avec la société **ELITYA FINANCES**, vous disposez de différentes voies de recours possibles judiciaires ou amiables. Vous pouvez notamment saisir :

<p>- Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris</p> <p>- Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html</p>	<p>Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</p> <p>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières : Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo</p>
---	--

VI – TRAITEMENT DES DONNEES (RGPD) ET DROIT D ACCES AUX DONNEES (CNIL)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement des données M Samuel HELLIO afin de pouvoir vous apporter les meilleurs conseils.

Elles sont conservées 5 ans après la fin de notre relation commerciale et sont destinées à un usage interne ou à remplir les éventuels contrats souscrits suite à notre conseil et transmis à nos partenaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : mesdonnees@elitya.com ou M le responsable CNIL/RGPD, ELITYA FINANCES, 1 place maréchal foch 14000 CAEN.